



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 4 novembre 2022

Au boulodrome régional de Bans

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, M. Jean BINDA, Ludovic BRASSEUR, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Hervé MOINE, Michel LIBOZ, Jean-Marie MARAUX, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY, Patrick PETETIN, Marc SERTILLANGE et Christian VALET.

Absents excusés : Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida, M. Michel DEMOUGEOT.

Invités : M. Philippe JARCELLAT (excusé), M. Michel BOURGEON (présent) et M. Guillaume PICARD (excusé)

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour cette dernière réunion de la saison 2022. Il rappelle la disparition de M. Jean-Yves BOURGEOIS. Ce décès plonge un nombre incalculable de personnes dans la tristesse et, en premier lieu, Frédérique. Une gerbe du CD39 FFPJP a été réalisée pour les obsèques. Pour lui, ses proches et son club de l'Etoile Jura, les membres présents observent une minute de silence.

Au registre des bonnes nouvelles, félicitations à Champvans, Sportivement Pétanque et Mont sous Vaudrey pour leur victoire au 2^{ème} tour régional de la Coupe de France.

Dernière minute : le tirage a été effectué. Champvans recevra le club de Blanzay, Sportivement Pétanque accueillera le club de La Celle en Morvan et Mont sous Vaudrey se déplacera à Saint Germain du Plain.

1 : Approbation du compte-rendu du 30 septembre 2022.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Président demande une précision concernant la liste des présents du 30 septembre. Après explication avec l'intéressé, il est bien mentionné : « absent excusé ».

Avant le développement de l'ordre du jour, le Président évoque la période difficile que traverse la commission des jeunes et les différents impairs subis ces dernières semaines. Une discussion franche est engagée : le Président rappelle l'importance de gérer au quotidien cette commission qui suppose de bien suivre les dossiers afin de ne pas pénaliser les jeunes. Il ne peut gérer cette commission qui fut gérée de main de maître par M. Michel BOURGEON. L'actuel responsable, Ludovic BRASSEUR s'engage à remédier à ces défaillances. Il est convenu que chacun prendra ses responsabilités en cas de nouveau manquement au fonctionnement de la commission des jeunes. Il en va de la crédibilité de tous.

2 : Bilan de la journée vétéran : Patrick GRUNEISEN.

Une journée vétéran plutôt bien réussie avec quelques difficultés par rapport au nombre de personnes qualifiées et surtout aux désistements de dernière minute. Au final, 142 vétérans étaient présents.

Il y a eu un problème informatique avec le logiciel utilisé pour les résultats. Ils ont dû être faits à la main et cela a pris un certain temps. Les récompenses ont été remises aux féminines présentes mais les masculins se verront remettre leurs récompenses par le biais de chaque club.

Côté sportif, 5 parties ont été jouées.

A prévoir : une réunion préparatoire pour créer un cahier des charges et anticiper les problèmes de dernière minute.

Il faudra penser à limiter le nombre de participants à cette journée pour garder une bonne organisation. L'âge passant à 60 ans et +, il devrait y avoir moins de participants.

Il faudra aussi revoir le logiciel pour les résultats.

3 : Bilan des journées de CDC.

L'expérience qui a consisté à donner aux clubs l'organisation des 2 week-ends de CDC cette année est très satisfaisante. Le week-end à Champvans et celui à Bans par la Gouriboule se sont parfaitement déroulés. Les clubs organisateurs sont à féliciter. Cet essai sera renouvelé l'année prochaine puisque 2 clubs se sont déjà positionnés pour la saison 2023. Pour rappel, le CD prend en charge les frais d'arbitrage. La restauration n'est pas imposée aux clubs mais celle de Champvans a été très appréciée. La possibilité de faire la restauration au boudrome reste ouverte.

Côté sportif, 1 réunion de jury a été nécessaire lors du deuxième week-end à la suite d'un incident. Nous notons un manque de terrains à Champvans, ce qui a demandé de jouer les tête-à-tête sur 2 tours. Les joueurs ont fini les parties tard le midi et le soir.

La suppression de l'épreuve de tir chez les féminines simplifie le déroulement. Une remarque est faite sur la nouvelle répartition des points attribués qui n'est pas satisfaisante.

Autre débat sur les règles pour jouer à l'intérieur ou à l'extérieur. Antoine MARTINELLO reprend le règlement général du championnat des clubs. Dans l'article 7, il est stipulé que pour les CDC, CRC et CNC, « les matchs doivent se jouer prioritairement à l'extérieur. En

cas d'intempéries, la décision de jouer en intérieur revient au Délégué Officiel et à l'arbitre principal uniquement ».

La question d'accusé-réception lors des transmissions de feuilles de match, surtout pour la catégorie Promotion est soulevée. Emilie MARAUX répond qu'elle ne peut le faire, compte tenu du nombre très important de feuilles de match reçues.

4 : Bilan du CNC.

L'ensemble des délégations a salué la très bonne organisation par le club de Mont sous Vaudrey qui s'est vu attribuer 3 groupes de CNC. Le CD39 FFPJP félicite Mme Stéphanie CHEVANNE, la Présidente et son club pour ces retours très positifs qui leur ouvrent la porte d'une éventuelle candidature en 2023.

5 : Préparation de l'AG du CD39 du 26 novembre 2022

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par M. Antoine MARTINELLO.
- **Traiteur** : M. Antoine MARTINELLO
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER). Pour les repas supplémentaires, 25 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation.
- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué et transmis au traiteur.
- **Envoi des convocations et invitations** : notre secrétaire générale enverra les convocations le 10 novembre aux clubs et présidents de districts. Le Président s'est chargé le 28 octobre de l'envoi des invitations au Président du Conseil Départemental, à son vice-président en charge des sports, de la sénatrice du Jura Mme CHAUVIN, de la présidente du CDOS Jura, des 8 présidents de CR BFC, du président du Comité Départemental Sport Adapté, de la Présidente du Comité Départemental Handisport, du Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, du Président de la FFPJP et de la FIPJP et MM. RAQUIN et LAJEUNE. Une invitation particulière a été envoyée à M. Jean-Marie MARAUX au titre de champion de France.
- Seront également convoqués les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER).
- **Mise en place de la salle** : par le personnel du CARCOM.
- **Préparation des pochettes aux clubs** : MM BACHELEY, MARTINELLO, DE BASTOS et Mmes DA COSTA, BRENIAUX. Prévoir de se retrouver au boulodrome le mercredi 23 novembre à 14h pour l'impression des documents et mise sous pochettes.
- **Emargement et remise pochette aux clubs** : M. Antoine MARTINELLO et Mmes Nadia DA COSTA et Aurélie BRENIAUX.
- **Déroulement de l'AG** : l'ordre du jour est approuvé. Début à 9h et reprise à 14h15.
- Un pot d'honneur est organisé à l'issue de l'AG.

- **Boissons** : Mme Yvette OUTREY
- **Fromage** : M. Patrick CROTET
- **Nouveauté : les comptes rendus seront envoyés par notre secrétaire générale, Mme Nadia DA COSTA, le 19 novembre à tous les destinataires (présidents de clubs et présidents de district).** Les comptes rendus de commission seront donc envoyés par chaque responsable de commission à notre secrétaire générale au plus tard le 16 novembre afin qu'elle puisse préparer l'envoi avec une relecture au préalable. Sont concernés : jeunes (MM. BRASSEUR et BOURGEON), arbitrage (M. Frédéric MONNIER), sportive (Mme Emilie MARAUX/ M. Hervé MOINE), féminine (Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG), vétérans (M. Patrick GRUNEISEN), CDC Jeu provençal (M. Julien MARAUX), travaux réalisés au boulodrome (M. Paulo DE BASTOS).
Pour ceux qui doivent présenter des compétitions sportives en 2023 (différents CDC), ils interviendront l'après-midi au moment où l'ordre du jour le prévoit.
- Les diplômes de champions ont été préparés par Mme Aurélie BRENIAUX.
- Pour les remises de diplômes d'honneur, médailles de bronze, d'argent et d'or, seules les personnes à jour de leur licence 2022 recevront leur récompense.

Pour la préparation de l'AG, la situation du boulodrome est un point important avec les problèmes de chauffage récurrents. Aujourd'hui, l'entreprise refuse d'intervenir sur les rampes défectueuses. La seule solution reste le remplacement total du système actuel. Des devis ont été effectués : cela coûterait entre 145 000 et 150 000€ (sans compter une hausse des devis à partir de 2023).

Actuellement, les associations sont considérées au même titre que les entreprises donc nous n'avons pas le droit au bouclier pour maintenir les prix ; nous sommes soumis aux hausses importantes. Le ministère a décidé que toutes les infrastructures sportives devaient baisser le chauffage, passant de 16 à 14°. Nous avons des exemples précis de villes qui ferment tout bonnement les infrastructures pour réduire les coûts de fonctionnement. Nous décidons que l'on ne peut pas prolonger l'endettement et faire porter un autre poids financier qui pourrait mettre en danger le CD. Dans ce contexte difficile et avec un avenir très incertain concernant la hausse des prix, le CD veut maintenir sa position sportive : permettre à tous de pratiquer la pétanque.

Après une discussion ouverte, les membres du CD décident que le boulodrome restera ouvert durant la période hivernale mais sans chauffage. Les clubs organisateurs de concours pourront prendre la décision de maintenir ou d'annuler leurs concours. Merci aux clubs de prendre la décision minimum 48h à l'avance pour pouvoir prévenir les joueurs jurassiens et des départements limitrophes.

Nous décidons aussi de baisser le coût de fonctionnement, passant de 2€ à 1€ par joueur. En effet, malgré l'absence de chauffage, les frais d'électricité, d'eau et de remboursement de prêt restent des frais fixes.

Un autre point important à aborder lors de l'AG sera l'augmentation des frais de licence due à la FFPJP et au Comité Régional. En effet, la Fédération augmente de 2€ par licence et nous attendons l'AG du Comité Régional mais nous tablons sur une augmentation de 2€ aussi. Au total, 4€ d'augmentation sera dû sans que notre Comité ne puisse intervenir. Pour rappel, lors de la dernière augmentation fédérale, le CD 39 avait pris en charge les frais intégralement. Ce ne sera pas possible cette fois-ci. Notre Président, Paulo DE BASTOS, redit sa volonté de ne pas augmenter le prix des licences des joueurs/joueuses jurassiens et rappelle son engagement pris devant les Président(e)s de clubs. Les membres du CD lui rappellent que

ces 2 augmentations ne sont pas décidées par le CD lui-même et que tout à chacun peut entendre et comprendre cette augmentation, indépendante de notre volonté.

De plus, avec la création de 2 nouveaux championnats qualificatifs au France (Triplette Mixte et Tir de précision), la décision est prise d'augmenter les inscriptions aux Championnats départementaux, passant de 4€ à 6€. Cette augmentation permettra un surplus d'environ 5000€, déjà dépensé pour couvrir les nouveaux frais de déplacements et d'hébergements des qualifié(e)s. La politique sportive du CD étant de ne pas réduire le nombre de ses équipes engagées en Championnat de France, il n'y aura pas de diminution quant au nombre d'équipes engagées (notamment en doublette provençal).

Lors de l'AG, 2h seront dégagées pour répondre aux éventuelles questions sur ces 2 points. Ces augmentations seront votées par les Présidents de chaque club.

Création du poste de CTFR (Conseiller Technique Fédéral et Régional) : Julien MARAUX prend la parole pour expliquer son rôle et ses missions dans ce nouveau poste. Il aura en charge la coordination des commissions Jeunes de la Région ; le développement et/ou la création des écoles de pétanque avec un rôle important dans le milieu scolaire ; la création d'un centre d'entraînement régional pour permettre aux jeunes d'accéder au haut niveau ; le développement sportif chez les féminines et dans le handisport entre autres...

Il devra rencontrer chaque CD pour voir les forces et les faiblesses de chacun et les aider au mieux dans leur développement. Il pourra aussi aider chaque club à mettre en place des actions précises.

Son poste est financé par le Comité Régional et par la FFPJP pour les 3 premières années.

Enfin, pour clore avec la préparation de l'AG, il y aura 4 votes à préparer. M. Antoine MARTINELLO se charge de l'urne de vote.

6 : Calendrier 2023.

Il faut littéralement être magicien pour faire le calendrier 2023. Serions-nous tous soumis à un réchauffement climatique qui nous permettra de jouer depuis mi-février en extérieur ? Si la réponse est affirmative, c'est franchement la seule bonne nouvelle sur ce coup-là !!! Le Président s'agace d'un calendrier unique avec un championnat fin mars et son lot de tours de CDC jeu provençal et autres qualificatifs qu'il faut placer avant.

Un problème subsiste après la réunion avec la BFC : le CD39 a la charge d'organiser les doublette et triplette provençaux BFC. Pour l'heure, le Carreau Champagnolais a accepté le doublette provençal mais il reste le triplette non pourvu (3 et 4 juin 2023). Nous espérons que, lors des 2 réunions de district restantes, un club prendra en charge cette organisation.

De plus, en ce qui concerne le triplette provençal Jura, aucun club du district lédonien ne souhaite l'organisation. Pour compléter cette organisation, le CD propose de mettre le marathon féminin et le doublette jeunes Jura en même temps. Merci aux clubs de réfléchir à ces propositions et de se rapprocher de Paulo DE BASTOS.

Tir de précision : ancienne version= 1 seule journée / 140 joueurs-joueuses environ / 16 arbitres et une trentaine de bénévoles. C'était une organisation trop lourde.

Le CD décide de faire une phase de qualification par district mais pas à la même date. Les dates retenues sont le 19 février pour les districts de la Joux et de la Chaux et le 5 mars pour les districts lédoniens et Haut-Jura.

Julien MARAUX montre le problème avec ces dates : l'une d'elle tombe en même qu'un tour de Coupe de France. La décision de valider ses dates est repoussée après le prochain tour de Coupe du 11 décembre. Nous aviserons s'il reste des clubs jurassiens en lice avec la possibilité d'invertir les 2 dates données.

Lors des pré-qualificatifs, 32 masculins et 16 féminines seront qualifié(e)s pour la finale départementale. La sélection se fera au prorata du nombre d'inscrits dans chaque district. Cela impose une date unique de limite d'inscription. De même, le nombre d'arbitres dépendra du nombre d'inscrits sur chaque site de compétition.

L'organisation de ces tours pré-qualificatifs est confiée aux districts.

Les clubs paieront les inscriptions pour les qualifiés seulement.

7 : Présentation d'un projet sportif.

Mme Aurélie BRENIAUX propose l'organisation d'un marathon féminin par le CD 39. Elle donne 2 possibilités : en doublette ou en triplète. La décision est prise d'organiser en doublette et de limiter à 24 équipes pour cette première édition.

Avec le calendrier prévisionnel 2023, la seule date disponible serait le week-end 3 et 4 juin 2023.

Les membres du CD valident cette proposition et demande à Aurélie de peaufiner la préparation pour la prochaine réunion du CD (sportif et financier).

8 : Questions diverses.

- M. Christian VALET a été contacté par l'association « Les Industriels de Bans » qui souhaiterait avoir des renseignements concernant la possible location du boulodrome du 11 au 17 juillet 2023.
Les dates demandées sont disponibles puisque la finale du CDC jeu provençal se fera à Messia. Christian se charge de donner réponse et de voir pour la suite du dossier. Si location, les tarifs de la convention seront appliqués.
- Point financier : les factures ont été envoyées par M. Dominique BACHELEY à chaque club. Les dotations CRC/CNC ont été versées.
- Remarque concernant les inscriptions au CDC jeu provençal qui sont un peu tôt dans la saison, notamment en cas de mutation de joueurs/joueuses.
- Trophée féminin BFC : c'est Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG qui sera la déléguée pour le CD39. Ses frais seront remboursés (déplacement + hébergement). Par contre, les repas de la veille ne sont pas pris en charge par le CD pour les joueuses.
- Délégation au Congrès de la FFPJP à Evian-les-Bains : ce sont MM. Antoine MARTINELLO, Patrick CROTET et Paulo DE BASTOS qui seront proposés à l'AG du CD39.
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes : il serait bien que les 2 vérificateurs aux comptes soient remplacés pour la saison 2023-2024. En effet, MM. Jacques PARIS et Michel GONCE que nous remercions pour leur dévouement, sont en place depuis plusieurs années.

- Point sur les décisions de la FFPJP (Jean-Marie MARAUX) :
 - Licences 2022 : 263 275 pour 5 708 clubs, soit 16.5 % d'augmentation par rapport à 2021.
 - Le congrès national se tiendra à EVIAN LES BAINS les 16 et 17 décembre avec une élection complémentaire de 2 membres pour le Comité Directeur FFPJP afin de remplacer Michèle LEGA malheureusement décédée et Loïc FUENTES qui a démissionné n'étant pas suffisamment disponible pour assurer ses fonctions.
 - Nouvelle classification des licenciés avec une catégorie « non classé » pour les nouveaux licenciés et les licenciés qui n'ont pas obtenu de points.
 - Création d'un championnat de France tripléte mixte et du championnat de France de tir de précision
 - Pour les jeunes, qualification pour le France uniquement au niveau régional
 - Etude sur la création d'une Coupe de France des clubs pour le Jeu Provençal
 - Le bilan comptable 2022 de la FFPJP sera négatif avec une dépense imprévue et exceptionnelle de 600 000 € suite au dossier juridique « Duvarry ». Les 2 parties ont fait appel du jugement avec le risque d'un montant d'indemnités dues plus importantes
 - Sur le projet du Centre National « Michel DESBOIS » et après consultation des dossiers de candidature, il a été retenu 4 sites possibles : ARLES, VALENCE, CHOMERAC et VICHY. L'année 2023 sera celle du montage administratif, technique et financier avec pour l'instant une enveloppe de 12 à 14 millions d'euros pour la réalisation du projet. Les subventions et aides sont attendues dans une fourchette de 40 à 60 %, le restant à charge pour la FFPJP sera assuré par des fonds propres et un emprunt. Les 2 € pris sur les licences depuis 2021 serviront à rembourser l'emprunt et aux dépenses de fonctionnement du Centre National, aucune hausse du prix de la licence n'est envisagée pour les exercices à venir sur cet investissement.
 - Suite aux mesures gouvernementales concernant le plan de sobriété énergétique, il est recommandé de baisser la température de 2 degrés dans les enceintes sportives, soit pour les boulodromes, une température de 14° au lieu des 16° précédent. Nos licenciés doivent s'équiper de pull et veste de survêtements pour jouer et ne pas jouer en polo à manches courtes. Pour l'éclairage, il est conseillé de passer à un éclairage à led beaucoup plus économique.
- L'obligation d'avoir un arbitre par club pour s'inscrire en Coupe de France est repoussée à la saison 2024. Mais les clubs ne doivent pas attendre la dernière minute pour se mettre en règle.

- Concernant les règlements de la Gouvernance des Sports et notamment l'obligation à la parité, les CD ne seront pas soumis à cette règle en 2024. Cette obligation devrait être mise en place pour le Comité Régional en 2028 donc les CD suivront.
Fin de réunion à 22h10.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélie Breniaux', written on a light-colored background.

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paulo de Bastos', written on a light-colored background.